



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

Vingt-huitième session

Tanger (Maroc), 14-17 octobre 2003

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE INTERSESSIONS 2004-2005

INTRODUCTION

1. Le Programme de travail pour la période intersessions 2003-2004 proposé dans le présent document émane de la sixième session du Comité scientifique consultatif (CSC). Il est censé être examiné en fonction des orientations fournies par la Commission dans le « Cadre de référence relatif au mandat du Comité scientifique consultatif¹», à évolution continue, à mettre à jour éventuellement pour couvrir la période intersessions 2004-2005. Le Programme de travail du Comité de l'aquaculture (CAQ) pour sa période intersessions 2003-2004 a été approuvé par la CGPM à sa vingt-septième session, comme indiqué au paragraphe 99 du rapport de cette session (GFCM/XXVIII/2003/inf.3) et n'est donc pas reproduit ci-après. Le Programme de travail du Comité de l'aquaculture pour 2005 sera déterminé par le Comité à sa quatrième session qui doit avoir lieu à Alexandrie (Égypte)², en juin 2004.

PROGRAMME DE TRAVAIL ÉTABLI PAR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF À SA SIXIÈME SESSION

2. Le programme qui suit résume les principales activités approuvées par le Comité à sa sixième session pour sa période intersessions 2003-2004. Il reflète les besoins et priorités identifiés par les organes subsidiaires du CSC.

¹ Paragraphe 88 et Annexe H du Rapport de la vingt-septième session.

² À confirmer par les autorités compétentes.

A. Évaluation des stocksStocks de grands pélagiques

- a) formulation pour la mi-2004 de directives techniques sur les pratiques durables d'élevage des thons rouges grâce à la convocation de deux réunions du Groupe de travail *ad hoc* conjoint CGPM/CICTA sur l'élevage du thon en Méditerranée;
- b) suivi de l'évaluation des stocks d'espadon entreprise par la CICTA en 2003 et convocation de la septième session du Groupe de travail *ad hoc* conjoint CGPM/CICTA sur les grands pélagiques.

Stocks de petits pélagiques et d'espèces démersales

- a) effectuer des exercices pilotes pour tester et valider la méthode de la survie directe pour l'évaluation des stocks;
- b) suite à donner aux recommandations en matière de gestion des espèces démersales et des petits pélagiques;
- c) terminer le travail sur la longueur à la première maturité des anchois méditerranéens;
- d) formuler et entamer un projet de recherche visant à évaluer l'impact des quantités rejetées sur l'évaluation des stocks de petits pélagiques;
- e) poursuivre l'identification et la validation des points de référence biologiques, y compris en convoquant un atelier pour la région méditerranéenne en 2004.

B. Sciences économiques et socialesIndicateurs économiques et sociaux

- a) organiser une quatrième réunion du Groupe de travail sur les indicateurs socio-économiques, l'accent étant mis sur l'utilisation d'indicateurs pour la gestion des pêches;
- b) achever les études sur les indicateurs socio-économiques dans les zones couvertes par CopeMed et AdriaMed et élargir les études aux autres sous-régions géographiques de la CGPM, en encourageant notamment l'utilisation du manuel de formation sur les enquêtes par sondage;
- c) entreprendre en étroite collaboration avec le SCES des études de cas sur l'application d'indicateurs socio-économiques aux modèles bioéconomiques, notamment pour des essais de simulation de scénarios de gestion et la mise à l'essai de BEMMFISH.

Études et analyses

- a) donner suite aux études sur les « aspects juridiques des mesures de gestion » réalisées par CopeMed et AdriaMed et étendre l'analyse à la Méditerranée orientale et à la mer Noire;
- b) poursuivre, en étroite collaboration avec le SCSI et le SCES et grâce aux deux études pilotes proposées par CopeMed et AdriaMed, l'identification des unités

opérationnelles;

- c) entreprendre des études sur les marchés du poisson et des produits dérivés.

Base de données

- a) poursuivre les activités du réseau sur le glossaire de la CGPM, grâce notamment à la participation à la réunion de décembre 2003 du groupe de travail sur le glossaire;
- b) fournir au SCSI des données validées sur les unités opérationnelles.

C. Statistiques et information sur les pêches

- a) suivre la mise en œuvre du projet régional MedFisis (Système méditerranéen de statistiques et d'information sur les pêches), notamment grâce à la convocation d'une réunion fin 2003 pour évaluer l'approche statistique MedStat et début 2004, en finalisant l'inventaire et en assurant l'intégration de toutes les données pertinentes des diverses bases de données (CopeMed, AdriaMed, ITAFISH, FAO/FIDI) qui pourraient être gérées par le Secrétariat de la CGPM;
- b) poursuivre la coopération avec FIGIS sur des questions d'intérêt commun et notamment sur le réseau FIRMS;
- c) coordonner le travail et convoquer une réunion du Groupe de travail conjoint SCSI/SCSES/SCES sur les unités opérationnelles et créer la base de données s'y rapportant; créer un groupe d'experts thématique sur la mesure de l'effort de pêche en vue d'établir des normes méditerranéennes pour la collecte de données sur les captures et l'effort de pêche.

D. Environnement et écosystèmes marins

- a) suivre de près les événements récents concernant l'approche écosystémique des pêches en tenant compte des résultats préliminaires du projet pilote exécuté sous les auspices de MedSudMed et agir en conséquence;
- b) présenter des informations sous forme de tableau sur les captures accidentelles d'espèces protégées et de requins grands migrateurs;
- c) achever les travaux sur la cartographie des habitats de poisson essentiels;
- d) présenter sous forme de tableau les résultats des recherches en cours sur l'impact des filets dérivants;
- e) poursuivre l'analyse des algues mucilagineuses, l'accent étant mis sur leur rapport avec les pêches et contribuer à l'atelier de formation qui doit être organisé par CopeMed;
- f) achever les études sur les rejets, notamment sur les dispositifs dissuasifs acoustiques (pingers et réflecteurs acoustiques passifs) et les tubes à dauphins, ainsi que sur les filtres laissant échapper les petits poissons dans les chaluts;
- g) entreprendre des recherches multidisciplinaires (sur les aspects hydrologiques, géologiques et biologiques) pour déterminer les effets des chalutiers sur les sédiments de fond.

RÉUNIONS PROPOSÉES POUR LA PROCHAINE PÉRIODE INTERSESSIONS

3. Le CSC a proposé les réunions suivantes:

Réunions	Lieu ³ /Date	Financement
Septième session du CSC	AD/juin 2004	AD
Réunions des Sous-Comités du CSC	AD/mai 2004	-
Groupe de coordination des Sous-Comités	AD/mai 2004	-
Atelier sur le glossaire	Rome/octobre 2003	
Deuxième réunion du Groupe de travail conjoint CSC/CAQ/CICTA sur l'élevage durable du thon	Izmir (Turquie)/ 15-17 décembre 2003	-
Troisième réunion du Groupe de travail conjoint CSC/CAQ/CICTA sur l'élevage durable du thon	AD/mars-mai 2004	Italie/France?
Groupe de travail SCSES sur les indicateurs socio-économiques	AD/AD	-
Groupe de travail conjoint SCIS/SCSES/SCES sur les unités opérationnelles	AD/AD	-
Groupe de travail SCES sur les espèces démersales	AD/mai 2004	-
Groupe de travail SCES sur les espèces de petits pélagiques	AD/mai 2004	-
Groupe de travail conjoint CGPM/CICTA sur les grands pélagiques	AD/AD	AD
Atelier SCES sur les points de référence biologiques	AD/AD	
Groupe de travail SCEEM sur les effets dûs à l'action de l'homme et les technologies de pêche	AD/AD	-
Groupe de travail SCEEM sur l'écologie et l'environnement	AD/AD	-
Atelier de formation SCEEM sur les algues mucilagineuses	Tunis/AD	COPEMED

4. Outre la liste des réunions du CSC (et du CAQ) ci-dessus, il convient de prévoir la vingt-neuvième session du CGPM.

MESURES SUGGÉRÉES À LA COMMISSION

5. La Commission est invitée à examiner les activités et réunions proposées par son Comité scientifique consultatif pour 2003-2004. La Commission pourra aussi souhaiter donner des orientations pour la période 2004-2005 en mettant à jour le « Cadre de référence relatif au mandat du CSC » et confirmer les principales activités du Comité de l'aquaculture en 2004. La Commission pourra souhaiter prendre des décisions pertinentes sur ces questions, notamment classer les activités par ordre de priorité, donner des orientations pour améliorer la planification des recherches effectuées par les organes subsidiaires et identifier les financements nécessaires à cet effet.

³ AD = à déterminer.